

IL N'Y A PLUS NI GREC NI JUIF...

Vers un Israël recomposé en Yéshoua

Extraits d'un message portant sur le mensonge religieux et ses conséquences au sein des assemblées divisées

Question introductive

Nous connaissons bien la parabole de l'ivraie et du bon grain, exposée par le Maître du Shabbat en Matthieu 13 : l'ivraie, une semence étrangement « ressemblante » au bon grain mais légèrement toxique s'est glissée dans le champ, jusqu'à se faire plus grande et jusqu'à étouffer le bon grain. Mais la consigne du maître du champ est claire : « ne la coupez pas, le tri sera fait à la moisson. »

Cette consigne nous interpelle car nous savons par ailleurs que « le jugement commence par la Maison du Père et donc le champ du Fils ».

Une question se pose dès lors aux assemblées qui se réclament du Père et du Fils, et qui justifient leur élection au titre d'un « Saint-Esprit » qu'ils revendiquent comme le garant de leur authenticité :

« et si nous étions...et si les églises pagano-gréco-latines étaient cette ivraie qui a pris possession du champ du Maître du Shabbat jusqu'à se faire plus grande et à étouffer les bonnes semences ? »

Question angoissante, question dérangeante ! Une question qui se pose aujourd'hui à l'Assemblée-Qéhiyllah de Yéshoua et aux « églises » de la chrétienté historique.

Les postulats doctrinaux de la chrétienté

Les postulats pagano-chrétiens sont nombreux et multiples du nombre de conciles qui les ont établis. Nous en relevons ici trois fondamentaux :

1 - « Il n'y a plus ni juifs ni grecs »

En règle générale, les adeptes inconditionnés de ce verset paulinien l'utilisent pour mieux dénoncer le Juif qui sommeille en tout chrétien et pour mieux en finir avec ce qu'ils appellent encore « l'ancienne alliance ».

« Cessez de judaïser le Corps de Christ » clament-ils haut et fort ! Ce à quoi, nous pouvons répliquer : « Cessez de paganiser l'assemblée du Mashiah » car « s'il n'y a plus ni juifs ni grecs selon Galates 3 :28, il n'y a plus de même plus ni grecs ni juifs selon Colossiens 3 :11 ! ».

Une évidence qui remet en question l'abandon du Shabbat, des Fêtes d'Élohim, le renoncement à la Torah. Une évidence qui remet en question l'adhésion aux dogmes pagano-babyloniens, dont l'observance du culte du soleil, sacralisé depuis la plus haute antiquité par le premier jour de la semaine, soit pour nous : le dimanche. Si certains se plaisent dans l'assemblée à devenir « plus juif que

juif » comme réponse à leur crise identitaire, nous devons également interpeller l'immense majorité qui se complait à être « plus grec que grec ».

2 - « La Loi du Dieu de l'Ancien Testament fait mourir, seule la Grâce de Jésus sauve... »

La Loi (Torah) de Moïse et ses nombreux rappels par les prophètes feraient-ils mourir ? Cette assertion bien connue des milieux chrétiens est fautive. Des preuves bibliques ?

Quand Yéshoua témoigne qu'Il pardonne les péchés, Il rajoute systématiquement : « Va, et ne pèche plus ». Certes, mais comment faire ? **En respectant la Loi, bien évidemment !** Ainsi qu'il est stipulé dans la Torah en

Deutéronome 30 :19 : « **J'ai placé devant toi la vie et la mort, choisis la vie et tu vivras !** »

La Loi-Torah fait-elle donc vivre ? Oui, le Mashiah en est la preuve VIVANTE ! Il a respecté toute la Torah, Il l'a finalisée, Il lui a fait atteindre son objectif. Il a respecté toute la Loi et Il a vaincu la mort. Y aurait-il donc encore un croyant en Jésus pour dire le contraire ? Qu'il réfléchisse et qu'il considère alors sa Foi comme vaine, car si notre Seigneur n'avait obéi en toutes choses à la Loi d'Élohim Son Père, Il ne serait pas vivant à ce jour.

D'autres croyants disent encore que Jésus les a délivrés du joug pesant de la Loi, car eux ont le coeur circoncis !

Soit ! Si nous pouvons secrètement ambitionner d'avoir le coeur réellement circoncis, alors ne craignons pas de pouvoir réaliser les commandements écrits. Car si le coeur a décidé de faire, il devient plus facile et aisé de faire. Quelle honte alors de dire : « *j'ai réalisé ce qui est écrit* », réalisé par

obéissance d'une part, et par libre adhésion d'autre part.

Comment dès lors se mentir à soi-même en disant et en enseignant : « *je l'ai dans le coeur mais je le ferai pas !* ».

Contradiction. Paradoxe. Mensonge. Yéshoua ne nous a pas libérés de la Loi, de Sa propre Loi. Comment pourrait-Il nous libérer de ce qu'Il est Lui-même et de Sa propre nature ?

Yéshoua nous a libérés de la loi des hommes mais a confirmé la Loi du Père en réalisant en tant que Fils toute la partie sacerdotale de la Torah qui attendait un sacrifice plus excellent et un Grand Sacrificateur à la manière de Mélkiy-Tsédeq. Yéshoua nous a élargis du décret, de la lettre de la Loi qui nous condamnait dans le verdict, car nous sommes condamnables et toujours condamnables, mais il paye pour nous la rançon. L'acte de grâce n'enlève rien à la Loi, toujours juste et active... Car il est aussi écrit : si nous péchons de nouveau contre la Loi après avoir reçu une si grande Grâce... il n'y a plus de sacrifice, mais une attente terrible du jugement qui sera applicable selon la Loi.

Yéshoua a réalisé la Loi à notre place, car il n'y a pas un juste pas même un seul. Ce faisant, Il ne nous dispense pas de Le suivre en suivant les commandements du Père. A défaut d'y réussir car « il faut encore qu'Il nous lave », Il nous demande au moins d'essayer. Sérieusement. Une aide précieuse a été promise aux volontaires, à tel point que ce joug-là en deviendrait léger.

3 - L'Israël biblique a été trouvé infidèle, puis répudié. Le Père aurait choisi une autre Épouse pour Son Fils

Une autre épouse pour le Fils, une épouse chrétienne ! C'est le dogme du

Verus Israël qui a ouvert la voie à la théologie du remplacement, aux croisades, et aux pogroms. L'une des conséquences extrêmes de ce poison théologique fut la Shoah, encadrée par des soldats dont la boucle de ceinturon portait la mention « *Gott mit uns* », soit en hébreu: « *Immanou-El* » !

Cette pulsion chrétienne de l'épouse répudiée n'est pas biblique, ainsi qu'il est précisé par Isaïe 50 :1 : « Où est la lettre de divorce ? » Pire, cette hypothèse pagano-chrétienne sous-entend que la nouvelle épouse se trouverait aujourd'hui dans un état de fidélité plus authentique que la précédente répudiée ! Comment cela pourrait-il être dans la mesure où les commandements du Père (cf paragraphe précédent) ne sont pas respectés ? Cette situation expose cette seconde épouse autoproclamée à une sanction similaire : **la répudiation**. Le Père choisira-t-Il alors pour Son Fils une troisième épouse ? Sera-ce l'Islam ? Le Bouddhisme ? Le New Age ? *Assurément, cette logique et cette lecture pagano-chrétienne de l'Histoire ne sont pas bibliques.*

D'autres croyants dans les assemblées ont contourné cette aberration biblique et ont résolu l'équation impossible : Jésus aura deux épouses, une au Ciel (l'Église) et une sur terre (Israël). La première au destin glorieux sera enlevée, la seconde va souffrir l'angoisse de Jacob. Officiellement, cette Église de l'enlèvement aime Israël, ceux qui la composent en sont parfois les amis et prient pour la conversion de ceux de Juda à Jésus.

Cette théorie du Fils bigame est rejetée en bloc par d'autres croyants qui ont résolu, quant à eux, la problématique Israël en supprimant le problème. Appels au boycott économique de l'État hébreu, mouvements anti-

Shabbat, anti-Torah, anticirconcision, pro-gays. Ce sont des églises modernes, bien dans l'air du temps « *ayant l'apparence de la piété mais reniant ce qui en fait la force.* »

En ce qui nous concerne, nous affirmons que le Père n'a pas choisi d'autre Épouse que le tout Israël recomposé (Éphraïm et Juda ensemble) pour Son Fils et qu'il nous appartient d'en rejoindre les rangs si tant est que le Père, qui Seul appelle, ait choisi de nous appeler. Il semble effectivement plus logique et plus biblique, que le fiancé valide le choix fait pour sa fiancée et non que la fiancée s'impose à son fiancé en fonction de sa propre lecture des événements.

Retrouver les fondamentaux messianiques

Face à ces mensonges doctrinaux, les mouvements messianiques doivent réagir et réaffirmer une doctrine plus juste. C'est ainsi qu'en réponse aux trois assertions « nicéennes » précédentes, nous affirmons comme l'apôtre Jacques dans l'introduction de sa première lettre :

« *Yaaqov, serviteur d'Élohim et du Mashiah Yéshoua, aux douze tribus qui sont dans la dispersion, SHALOM !* »

Jacques savait-il où étaient les tribus dispersées pour leur adresser de la sorte un si cordial Shalom ? Non, pas plus que nous aujourd'hui. Le frère de notre Seigneur s'adresse dès lors, et de manière intemporelle, **à tous ceux qui composent Israël par élection, greffe et rachat**. Il n'est pas sans ignorer que les représentants de Juda seuls ne peuvent revendiquer le titre de « fiancée ». Le Fiancé lui a par ailleurs

textuellement demandé d'élargir le périmètre du champ à travailler :

« J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là, il faut aussi que je les amène ; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. » (Jean 10 : 16)

Jacques n'est pas sans ignorer de même toutes les prophéties relatives à la réunification des deux maisons d'Israël. Il salue de loin cette échéance par un Shalom qui en dit long sur ses aspirations personnelles, lui fils de Juda et pilier de la Qéhiyllah de Jérusalem ! Qui d'autre qu'un Jacques-Yaaqov était le mieux placé pour rappeler cette nécessité de reconstruction d'un autel de douze pierres ?

Un autre apôtre - greffé lui-même sur les onze survivants, tel l'avorton - a exposé très clairement la nécessaire greffe et regreffe de ceux de Juda, de ceux perdus de Joseph-Éphraïm et de ceux des nations pour que TOUT ISRAËL soit sauvé.

Certains ont alors affirmé que le Rabbi Shaoul de Tarse, illustre pharisien en mal de reconnaissance par ses pairs, avait inventé une nouvelle religion. C'est faux. La théorie de la greffe selon Romains 11 n'est pas une invention paulinienne mais une réalité hébraïque et israélite depuis toujours. Ainsi :

+Rébecca, Rachel, Léa et les autres matriarches sont toutes **araméennes** et greffées sur la famille abrahamique

+Éphraïm et Manassé sont **égyptiens** et greffés par adoption sur la famille de Jacob. Ils deviennent héritiers au premier degré d'Israël

+Guershom et Eliézer sont **madianites** par leur mère Séphorah, fille de Jéthro,

beau-père de Moïse. Ils deviennent sacrificateurs avec titre de lévites.

+Routh la **moabite**, descendante d'une union incestueuse entre Lot et sa fille, devient l'épouse de Booz et engendre depuis Bethléhem la lignée du roi David et du Mashiah à suivre

+Salomon est le fils de Bethsabée la **hittite**, aux termes d'un adultère doublé d'un assassinat

+Tous les grands rois d'Israël sont issus de l'union de Juda et de Tamar la **cananéenne** suite à une prostitution justifiée

+Kaleb, prince de Juda et associé émérite de Josué l'éphraïmite, est en réalité un édomite du clan **kénizien**. Il hérite de la ville de Hébron et veille sur le caveau des patriarches

+Tous les étrangers et « le ramassis de gens » qui se joignirent aux enfants d'Israël à l'occasion de la sortie d'Égypte, sous la direction de Moïse, formèrent-ils alors une 14ème tribu spéciale « étrangers » ou furent-ils assimilés aux 12 tribus (plus Lévi) existantes ?

Dès lors, nous attestons que l'histoire d'Israël est, depuis son commencement, une complexe alchimie de greffes de non juifs et de non israélites.

La greffe n'est pas une invention issue du Nouveau Testament chrétien mais une réalité intrinsèque au phénomène Israël car tout **Israël est une greffe**.

Le judaïsme moderne d'obédience pharisienne, qui a établi une filiation juive exclusivement par la mère, peut-il encore ignorer cette réalité biblique que nous venons de rappeler ?

Nous affirmons que tout croyant en Yéshoua haMashiah a pour vocation naturelle et légitime de rejoindre l'Israël de יהוה Élohim dans la mesure où le Père a décidé de l'appeler. Ce Corps

ainsi recomposé fera l'objet d'un prochain recensement conformément à Apocalypse 7, quand la tribu de Lévi réintègre les rangs et cède son sacerdoce à un Kohen Gadol de nature supérieure.

Cet ensemble sera-t-il plutôt grec que juif dans son approche culturelle ? Ni l'un ni l'autre. Mais le rabbi Shaoul de Tarse, Juif romain surnommé Paul, a établi il y a près de deux millénaires qu'il convenait d'être :

« Avec ceux qui sont sans loi, comme sans loi quoique je ne sois point sans la Loi (Torah) d'Élohim, étant sous la Loi du Mashiah (Yéshoua) afin de gagner ceux qui sont sans Loi (sans Torah). » (1 Co. 9 :21)

Savons-nous lire ou sommes-nous aveuglés ? Paul l'apôtre des païens nous dit, de la façon la plus claire qui soit, que celui qui est avec le Fils n'est pas sans les commandements du Père. Autrement dit, le « chrétien est avant tout un israélite qui s'assume ».

C'est ainsi que selon l'Apocalypse, une partie des saints sera l'objet d'une persécution impitoyable car « ils gardent les commandements d'Élohim et le témoignage de Yéshoua ». Puis, d'autres, victorieux, chanteront à l'unisson le cantique de Moïse et le cantique de l'Agneau.

Conclusion

Notre aspiration messianique à la liberté nous oblige à dénoncer le mensonge qui nous a enfermés pendant 2000 ans dans un collectif « Église » qui nous a éloignés de notre véritable maison et du collectif « Israël ».

Jamais Yéshoua n'a répudié son Épouse Israël car Lui reste fidèle

malgré les infidélités de ceux « qui ne savent pas ce qu'ils font ». Dès lors, approchons-nous de la salle des noces avec les bons habits ou nous serons jetés dehors...

Acceptons notre greffe et notre rachat, acceptons l'Alliance faite au pied du mont Horeb et confirmée, renouvelée, sublimée au pied de la croix par Yéshoua le Fils d'Élohim.

Notre Kohen Gadol (*Yeshoua, notre Grand Sacrificateur*) a montré aux anges (et aux démons) qu'un homme pouvait réaliser la Loi et en vivre. Il a apporté au Père un Sang Royal qui rachète tous les premiers-nés d'Israël et sur lesquels l'ange de la mort n'a plus de pouvoir.

Les croyants des nations sont-ils des goïm ? Ils ne sont plus comme des premiers-nés égyptiens voués à la mort, car comme Éphraïm et Manassé, Jacob les a adoptés et les a fait rentrer dans le périmètre du TOUT Israël que l'Adon Yéshoua est venu fixer de sa propre autorité.

Dès lors, le mensonge religieux consiste à se proclamer Israël à la place d'Israël, tout en demandant à Israël de nous rejoindre ! C'est alors que l'ivraie toxique se prend pour le bon grain, le dépasse et l'étouffe. Le jugement commencera donc logiquement par la Maison de Dieu (le champ du Maître du Shabbat) à travers un ultime recensement, un dernier tri entre l'ivraie et le bon grain.

Que chacun réponde alors à la question : sommes-nous dignes d'appartenir au collectif Israël ou souhaitons-nous rester dans les faux dogmes des édifices religieux ? Que chacun entende en son temps l'appel pressant à « sortir du milieu d'elle », sans anticiper l'appel mais sans l'ignorer.